

Compte rendu de séance Séance du 7 septembre 2020

Le 07/09/2020 à 20H15, le Conseil municipal de la Commune de Crosmières, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Grande salle du Foyer rural, sous la présidence de DENIS Jean-Yves, Maire.

Présents : M. DENIS Jean-Yves, Maire, Mmes : AUBERT Brigitte, BENOIST Marie, BLOT Catherine, GAUTIER Laurence, HOUEMOND Lolita, HUYGHUES DESPOINTES Charlotte, PAPONNEAU Laure, MM : BODIN Christophe, DAILLIERES Stéphane, FORGEARD Cédric, LARUE Olivier, RICOT Thierry

Absents : MM : GRUDE Pierre-Alexandre, SEMENSATIS Eric

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 13

Date de la convocation : 01/09/2020

Date d'affichage : 01/09/2020

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture du MANS

A été nommé secrétaire : M. FORGEARD Cédric

Objets des délibérations

Décisions prises dans le cadre des délégations au Maire - 2020-49

Action sociale - 2020-50

Désignation d'un correspondant défense - 2020-51

Désignation dun délégué pour le CNAS - 2020-52

Désignation des membre du conseil d'administration de l'association cantine scolaire - 2020-53

Communauté de Communes du Pays Fléchois Commissions communautaires - 2020-54

Assainissement Rapport Annuel du Déléguataire - 2020-55

Dépenses liées à l'état civil - 2020-56

Acquisition de la parcelle AB50 rue Nationale - 2020-57

Décisions prises dans le cadre des délégations au Maire

réf : 2020-49

NUMERO	NATURE	TIERS	OBJET	MONTANT
2020-24	DIA	-	6 rue de la Paturière	-
2020-25	DIA	-	9 rue Nationale	-
2020-26	DIA	-	5 rue de la Paturière	-
2020-27	DIA	-	11 Grande rue	-
2020-28	Devis	VEOLIA	Assainissement Station 4 bilans entrée sortie avec interprétation des résultats	1 482 € HT
2020-29	Devis	INGERIF	Création d'une voie de contournement	3 200 € HT
2020-30	Devis	INGERIF	Aménagement de sécurité du carrefour de la charité	1 200 € HT
2020-31	Devis	MAUDET	Abattage d'un cèdre	438 € HT
2020-32	Devis	MSF	Stade réparation serrures buvette suite sinistre	268 € HT
2020-33	Devis	MG	Ecole volets roulants	2 846 € HT
2020-34	Devis	COMPTOIR	Foyer sèche mains automatique	416 € HT
2020-35	Devis	LJS BOIS	Passerelle moutons	267 € HT
2020-36	Devis	STH	Hermitage traitement des fouines et rats	320 € HT
2020-37	Devis	CPIE	Inventaire zone humide parcelle de Mme et M. SIGOGNE	750 € HT
2020-38	Devis	MG	8 rue Angevine 2 fenêtres	2 122 € HT
2020-39	Devis	INGERIF	Assainissement Schéma directeur Assistance technique	1 750 € HT
2020-40	Devis	INGERIF	Aménagement de sécurité au niveau du passage piéton de la RD306	1 000 € HT
2020-41	Devis	EJ DESIGN	WC publics Réhabilitation	1 380 € HT

Le Maire informe le Conseil municipal des décisions prises dans le cadre de ses délégations.

Le Conseil municipal prend acte.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

Action sociale

réf : 2020-50

Le Maire informe le Conseil municipal qu'une décision sera prise lors d'une prochaine réunion en fonction du souhait du demandeur qui attend des réponses d'autres organismes.

Le Conseil municipal prend acte.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

Désignation d'un correspondant défense

réf : 2020-51

Le Maire propose au Conseil municipal de désigner un "correspondant défense".

Créée en 2001, par le ministère délégué aux Anciens combattants, la fonction de correspondant défense a vocation à développer le lien armée-nation et promouvoir l'esprit de défense. En tant qu' élu local, il peut en effet mener des actions de proximité efficaces. Au sein de chaque conseil municipal, est désigné un interlocuteur privilégié des administrés et des autorités civiles et militaires du département et de la région sur les questions de défense.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à la majorité atteinte, de désigner Jean-Yves DENIS, Maire, correspondant défense pour la durée du mandat.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

Désignation dun délégué pour le CNAS

réf : 2020-52

Le Maire propose au Conseil municipal de désigner un délégué pour le Comité National d'Action Sociale (CNAS).

Sensible à la gestion des ressources humaines et aux problématiques d'accompagnement social, intéressé par les activités sociales, culturelles et de loisirs, volontaire et disponible, le délégué représente le CNAS au sein de la Mairie et la Mairie au sein des instances du CNAS.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à la majorité atteinte, de désigner Brigitte AUBERT, déléguée CNAS pour la durée du mandat.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

Désignation des membre du conseil d'administration de l'association cantine scolaire

réf : 2020-53

Le Maire propose au Conseil municipal de désigner 4 membres du Conseil d'administration de l'Association Cantine scolaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à la majorité atteinte, de désigner 4 nouveaux membres du Conseil d'administration de l'Association Cantine scolaire pour la durée du mandat :

- Jean-Yves DENIS, Maire
- Catherine BLOT, conseillère municipale
- Laure PAPONNEAU, conseillère municipale
- Lolita HOUEMOND, conseillère municipale

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

Communauté de Communes du Pays Fléchois Commissions communautaires

réf : 2020-54

Le Maire propose au Conseil municipal de désigner des conseillers municipaux référents pour les commissions communautaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à la majorité atteinte, de désigner les référents suivants :

Jeunesse, sport, petite enfance	Laurence	Olivier	Pierre
Développement économique	Laurence	Charlotte	Brigitte
Aménagement du territoire	Laurence	Marie	Lolita
Eau, assainissement, GEMAPI	Thierry	Stéphane	Jean-Yves
Environnement	Thierry	Marie	Stéphane
Déchetteries, ordures ménagères	Thierry	Jean-Yves	Olivier
Voiries, infrastructures	Thierry	Lolita	Olivier
Personnel	Laurence	Brigitte	Marie
Finances	Thierry	Jean-Yves	Marie
Numérique et mobilités	Laurence	Cédric	Jean-Yves

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

Assainissement Rapport Annuel du Délégué

réf : 2020-55

Le Maire propose au Conseil municipal de prendre acte de la réception du Rapport Annuel du Délégué en charge de l'exploitation de la station d'épuration.

Le contrat est en cours jusqu'au 31/12/2024 et concerne 11 km de réseau.

En 2019, le nombre de clients est de 286 clients (-2 par rapport à 2018).

Pour information, le nombre de clients pour l'eau potable est de 434.

722 (-) habitants sont desservis et 28 063 (-2 300) m³ de volume traités.

VELOIA a réalisé :

- 17 (+16) intervention sur réseau en curatif et préventif
- 810 (+380) ml de canalisations curées

Le Conseil municipal prend acte.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

Dépenses liées à l'état civil

réf : 2020-56

Le Maire informe le Conseil municipal que la loi NOTRe permet à la Mairie du Bailleul de nous demander une contribution aux dépenses pour la tenue de l'Etat civil.

En 2019, les coûts définis par la Mairie de Le Bailleul sont :

- Acte de naissance : 86,97 € (contre 83,38 € en 2018)
- Acte de décès : 111,43 € (contre 120,04 € en 2018)

En 2019, les naissances et décès de crosmiérois au Bailleul sont :

- 6 naissances sur 7 (contre 12 sur 17 en 2018)
- 1 décès sur 5 (contre 2 sur 5 en 2018)

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à la majorité atteinte, d'autoriser le Maire à verser une contribution de 633,25 € à la Mairie de La Bailleul pour l'année 2019.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

Acquisition de la parcelle AB50 rue Nationale

réf : 2020-57

Le Maire propose au Conseil municipal d'acquérir la parcelle AB50 rue Nationale dans le cadre du projet de lotissement de l'Arthénuère.

La parcelle appartient à la famille FERRAND. Le prix négocié est de 2 000 € hors frais de notaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à la majorité atteinte, d'acquérir la parcelle AB50 rue Nationale pour 2 000 € hors frais de notaire et autorise la Maire à signer les documents nécessaires.

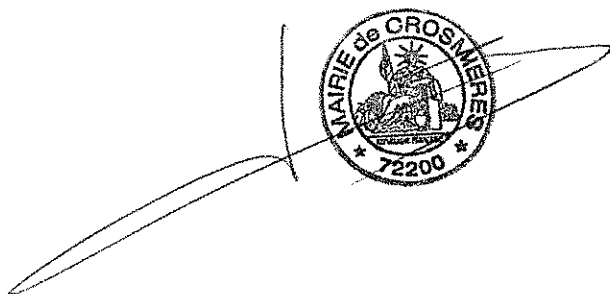
A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

Séance levée à 23H

En Mairie, le 15/09/2020

Le Maire

Jean-Yves DENIS

A handwritten signature in black ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE de CROSMERES" around the top edge and "72200" at the bottom. In the center of the stamp is a heraldic emblem featuring a figure holding a staff or scepter, with a star above it. The signature is a long, sweeping line that starts from the left and ends to the right of the stamp.